



Logements locatifs sociaux

Offre nouvelle - Bilan des agréments 2020

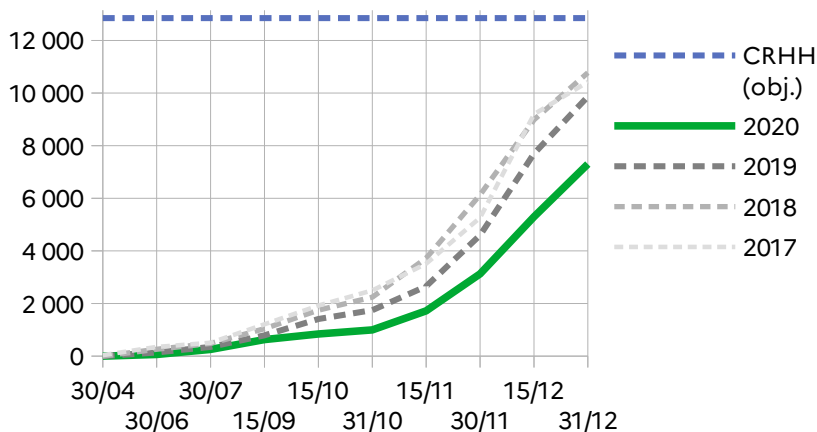
Objectifs d'agréments

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement avait fixé un objectif initial de **12 849** logements. Cet objectif correspondait à **4 333** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), dont **200** PLAIs adaptés, **6 075** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 441** prêts locatifs sociaux (PLS).

Les agréments 2020

En nombre de logements PLA/PLUS/PLS

En 2020, Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé 57 % de ses objectifs CRHH avec les agréments de **7 301** logements sociaux. **2 152** logements PLAIs ont été financés, dont 82 PLAIs adaptés (FNAP 480). La consommation s'élève à 24,4 M€ d'autorisation d'engagement pour l'offre nouvelle (FNAP 479 et 480).



Consommation des autorisations d'engagement

	FNAP 479	FNAP 480
2020	23 590 000 €	860 000 €
2019	31 460 000 €	1 470 000 €
2018	37 210 000 €	1 550 000 €
2017	27 340 000 €	590 000 €

La part de production en vente en l'état futur d'achèvement s'établit à 62 % (-2% / 2019). Cette part est inférieure à 45 % pour les départements du Var et de Vaucluse pour la première fois depuis 5 ans.

Les petits logements T1/T2 représentent 41,8% des logements ordinaires à destinations des ménages.

Les agréments 2020 par territoire de gestion

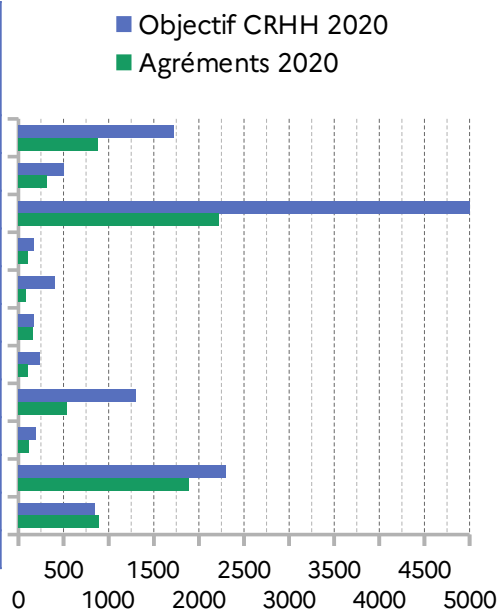
En nombre de logements PLA/PLUS/PLS

En 2020, seule la DDT de Vaucluse a atteint ses objectifs CRHH 2020.

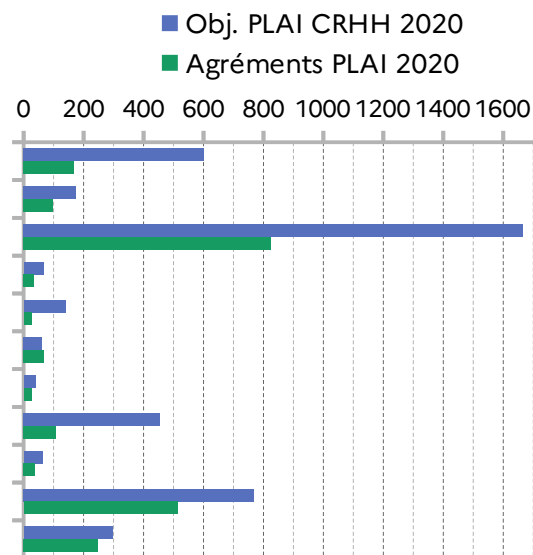
Aix-Marseille-Provence et la DDTM du Var représente 56 % des agréments.

4 gestionnaires n'ont pas atteint la moitié de leurs objectifs CRHH 2020.

Les 11 gestionnaires des aides à la pierre :	Nombre de LLS PLA/PLUS/PLS	Obj. 2020	% Obj. 2020
Nice-Côte-d'Azur	882	1 721	51,2%
Sophia-Antipolis	311	500	62,2%
Aix-Marseille-Provence	2 217	5 000	44,3%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	109	173	63,0%
Dracénie Provence Verdon	86	400	21,5%
DDT Alpes-Haute-Provence	157	175	89,7%
DDT Hautes-Alpes	102	240	42,5%
DDTM Alpes-Maritimes	539	1 300	41,5%
DDTM Bouches-du-Rhône	118	190	62,1%
DDTM Var	1 888	2 300	82,1%
DDT Vaucluse	892	850	104,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 301	12 849	56,8%



	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2020	PLUS agréés	Objectif 2020	PLS agréés	Objectif 2020
MET NCA	169	28%	346	45%	367	107%
CA SA	97	55%	184	82%	30	30%
MET AMP	825	50%	726	31%	666	67%
CA ACCM	34	52%	55	66%	20	83%
CA DPVA	26	19%	60	27%	0	0%
DDT 04	68	111%	89	78%	0	0%
DDT 05	26	65%	28	56%	48	32%
DDTM 06	108	24%	211	36%	220	85%
DDTM 13	38	60%	53	60%	27	71%
DDTM 83	513	67%	840	69%	535	170%
DDT 84	248	84%	409	107%	235	138%
PACA	2 152	50%	3 001	49%	2 148	88%



En 2020, 2 152 logements PLAI ont été financés pour un objectif de 4 333 soit 50 % (70 % en 2019). 20 dossiers contenant des aides PLAI adaptés ont été agréés comptabilisant 82 logements.

Les autorisations d'engagement 2020 par territoires

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 5 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les PLAI, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en acquisition-amélioration.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

Les 11 gestionnaires des aides à la pierre :

	Consommation AE (FNAP 479)	Consommation AE (FNAP 480)
Nice-Côte-d'Azur	1 694 000	37 260
Sophia-Antipolis	1 028 800	182 410
Aix-Marseille-Provence	8 477 285	185 770
Arles-Crau-Camargue Mont.	584 900	0
Dracénié Provence Verdon	253 300	0
DDT Alpes-Haute-Provence	1 077 700	74 520
DDT Hautes-Alpes	379 600	0
DDTM Alpes-Maritimes	1 082 000	55 890
DDTM Bouches-du-Rhône	372 400	0
DDTM Var	6 059 600	246 840
DDT Vaucluse	2 582 153	76 890
Acquisition-Amélioration	(inclus)	(inclus)
Matériaux biosourcés	(inclus)	(inclus)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 591 738	859 580

En 2020, 478 logements ont pu bénéficier de l'enveloppe régionale acquisition-amélioration. 3 dossiers ont été retenus pour bénéficier de l'enveloppe 2020 "matériaux biosourcés", consommant **132 000 €** pour 33 logements

Bilan 2020

En 2020, 415 dossiers ont été agréés, totalisant **7 301** logements, soit 57 % de l'objectif. La part des PLAI représente 29,5 % (-2 % / 2019), et comporte **82** PLAI adaptés. La part des PLAI à destination des ménages représente 23 % (comme en 2019 et 2018).

556 logements ont été agréés à destination des étudiants (93 % de l'objectif) et 30 pour les jeunes. 633 logements-foyers (L633-1 du CCH) ont été agréés avec 83 à destination des personnes âgées et 81 à destination des personnes handicapées, 335 dans des résidences sociales et 134 dans des pensions de famille (maison relais) ou des résidences d'accueil.

Par ailleurs, 545 logements PSLA (location-accession) et 2015 logements intermédiaires ont été agréés.